

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tous les documents sont téléchargeables sur notre site www.musee-les-mineurs.fr et les questionnaires sont à imprimer **par vos soins**. Ils sont nécessaires et complètent les activités pédagogiques réalisées sur le site.

Pour obtenir une version corrigée ou pour toute demande, contactez-nous par mail : pedagogie@musee-les-mineurs.fr ou par téléphone au 03 87 87 08 54.

Le musée accueille les groupes scolaires du mardi au vendredi, de 9h à 17h.

CONFIRMATION

La réservation est ferme et enregistrée uniquement lorsque le service pédagogique envoie une confirmation de visite. Toute modification d'effectif ou de programme devra se faire exclusivement par mail.

CONSTITUTION DES GROUPES ET ORGANISATION

- Pour le confort de la visite, le Musée Les Mineurs Wendel constitue des sous-groupes de 15 élèves pour le niveau primaire et de 20 élèves pour le niveau secondaire.
- Pour un gain de temps, les sous-groupes devront être formés **avant** l'arrivée sur le site, et les questionnaires distribués aux élèves.

RESPONSABILITÉ

- **Les élèves sont placés sous l'entière responsabilité de leurs accompagnateurs dès leur arrivée sur le site, mais aussi pendant les activités pédagogiques et la pause méridienne.**
- La présence du personnel du Musée Les Mineurs Wendel ne dispense pas les accompagnateurs de leur autorité. En cas de comportement irrespectueux vis-à-vis des visiteurs, du personnel ou des lieux, le Musée Les Mineurs Wendel se réserve le droit d'interrompre les prestations et d'exclure tout ou une partie du groupe, sans remboursement.
- Un formulaire rappelant la responsabilité des accompagnateurs sera signé en 2 exemplaires par le responsable du groupe à l'arrivée sur le site.

CHOIX DES PRESTATIONS

- Les prestations nécessitent un choix des activités (visite guidée, atelier pédagogique, rencontre-témoignage ...). Il est impératif de les renseigner lors du retour du formulaire de réservation.
- Ces activités sont soumises à disponibilité en fonction du nombre d'élèves.

HEURE D'ARRIVÉE ET RETARD

- Le groupe est prié de se présenter à l'accueil 15 minutes avant le début des activités.
- Tout retard de plus de 10 minutes devra être signalé à l'accueil au **03 87 87 08 54**.
- En cas de retard, le Musée Les Mineurs Wendel se réserve le droit d'écourter une ou plusieurs activités, ou d'en supprimer le cas échéant. Dans tous les cas, l'horaire de fin des activités restera inchangé et les activités seront facturées.

ESPACES PIQUE-NIQUE

- Le Musée Les Mineurs Wendel met à disposition une salle pique-nique couverte et chauffée.
- Le Musée Les Mineurs Wendel met à disposition du matériel de nettoyage et une notice d'utilisation sera remise au responsable du groupe à son arrivée.
- L'espace devra être rendu propre et sans dégradation de matériel, dans le cas contraire la remise en état sera facturée à hauteur de 50€.
- Une restauration est possible à la cafétéria du musée, sur réservation au plus tard 3 jours à l'avance.
- En cas de changement d'effectif le jour de la visite, les paniers repas seront facturés selon l'effectif validé lors de la confirmation 7 jours avant la visite.

GRATUITÉS

- Le chauffeur bénéficie de la gratuité de la visite, il peut suivre l'un des sous-groupes ou visiter le Musée Les Mineurs Wendel en autonomie après remise d'un billet d'entrée à l'accueil.
- Les accompagnateurs du groupe bénéficient également de la gratuité, sur la base d'un adulte pour 10 élèves. Les accompagnateurs supplémentaires seront facturés (hors AVS).

ANNULATIONS OU MODIFICATION DE L'EFFECTIF HORS DELAI

- En cas d'annulation moins de 48h à l'avance, la prestation sera **entièrement** facturée à l'établissement.
- En cas de modification significative de l'effectif annoncé (10 absents ou plus) à la réservation sans en avoir informé le musée 48h à l'avance, les élèves absents seront facturés à l'établissement scolaire.
- Le Musée Les Mineurs Wendel se réserve le droit de toute annulation en cas de force majeure (coupure d'électricité, de gaz, dégâts des eaux, incendie, difficulté d'approvisionnement, manifestation, émeute, grève).

REGLEMENT ET FACTURATION

- La vente de la totalité des prestations est effectuée sur place, le jour de visite.
- Le règlement peut se faire en espèces, chèque (à l'ordre du Trésor Public), carte bancaire ou différé. Lors du paiement en différé, la facture est directement envoyée par le Trésor Public à l'établissement.